ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Cahier des clauses techniques particulières n°2026-24

Impression des ouvrages de l'ENS de Lyon

ENS Éditions

ENS DE LYON

Sommaire

1. Prestations attendues 3
2. Répartition de la production annuelle 3
3. Techniques d'impression 3
3.1 Couverture 3
3.2 Intérieur 3
4. Description des productions 3
4.1 Types de fabrication 3
4.2 Couverture 4
4.3 Intérieur 4
4.4 Façonnage 4
4.5 Conditionnement 4
5. Transmission des éléments techniques pour l'impression 5
6. Délais de réalisation / validation 5
7. Protection de l'environnement 5
7.1 Papiers et supports imprimables 5
7.2 Encres et toners 6

ENS DE LYON

1. Prestations attendues

Les prestations attendues sont l'impression, la finition et le façonnage d'ouvrages principalement en tirage de 100 à 400 exemplaires en numérique mais pouvant aller jusqu'à une impression de 500 à 1 000 exemplaires en offset.

2. Répartition de la production annuelle

Ces données sont données à titre indicatif, en se basant sur les précédentes années, et n'ont pas de valeur contractuelle.

Les ouvrages sont imprimés tout au long de l'année civile.

Type de tirage	Nombre d'ouvrages – estimation pour une année
Tirage à 500 exemplaires	2 à 5 ouvrages
Tirage à 300 exemplaires	20 ouvrages (±300 pages par ouvrage)

3. Techniques d'impression

Le titulaire est engagé sur la qualité présentée dans son mémoire technique et utilisée pour fournir un échantillon, et ne doit en aucun cas utiliser ultérieurement un matériel de moindre qualité.

3.1 Couverture

Impression couleur de qualité numérique sur HP Indigo (ou équivalent validé par l'acheteur) ou offset.

3.2 Intérieur

Impression noir de qualité numérique sur HP Indigo (ou équivalent validé par l'acheteur) ou offset avec insertion éventuelle de page(s) en couleur.

4. Description des productions

4.1 Types de fabrication

Le marché porte sur les six types de fabrication décrits ci-après :

- **Type Étude** : brochure format fermé 154,8 × 232,2 mm à la française + 4 de couverture (+ 1 rabat de 90 mm), dos carré collé.
- **Type Étendu** : brochure format fermé 193,5 × 232,2 mm à la française + 4 de couverture, dos carré collé.
- **Type Essai** : brochure format fermé 142 × 202 mm à la française + 4 de couverture (+ 1 rabat de 90 mm), dos carré collé.

- **Type Poche** : brochure format fermé 120,4 × 180,6 mm à la française + 4 de couverture, dos carré collé.
- **Type Buisson** : brochure format fermé 120 × 185 mm à la française + 4 de couverture, dos carré collé.
- **Type Odyssée** : brochure format fermé 142 × 202 mm à la française + 4 de couverture (+ 2 rabats de 90 mm), dos cousu collé.

Le nombre de pages est variable, mais à titre indicatif, il est généralement compris entre 150 et 400 pages.

4.2 Couverture

- Impression :
 - **Types Étude, Étendu, Essai, Poche** : couleur quadri recto seul ;
 - **Types Buisson et Odyssée numérique** : couleur quadri recto seul ;
 - **Types Buisson et Odyssée offset** : noir + 1 pantone recto seul
- Papier :
 - **Types Étude, Étendu, Essai, Poche** : Carte non couchée Arena Smooth ou équivalent validé par l'acheteur Blanc 250 g/m², une face ;
 - **Type Buisson** : Munken Lynx ou équivalent validé par l'acheteur 240 g/m², une face ;
 - **Type Odyssée** : Arena White Smooth ou équivalent validé par l'acheteur 250 g/m², une face.

4.3 Intérieur

- Impression :
 - **Types Étude, Étendu, Essai, Poche, Buisson** : noir recto/verso (possibilité d'ajout de pages couleurs à insérer) ;
 - **Type Odyssée** : couleur quadri.
- Papier :
 - **Types Étude, Étendu, Essai, Poche** : Arena Rough Naturel 90 g/m² (jusqu'à 600p), Arena smooth ou équivalent validé par l'acheteur extra white 80g (+ 601 p.) ;
 - **Type Buisson** : Munken Lynx ou équivalent validé par l'acheteur 90 g/m²;
 - **Type Odyssée** : Arena White Rough ou équivalent validé par l'acheteur 120 g/m².
- Possibilité d'insertion de page(s) couleur intérieur (consécutives ou non).

4.4 Façonnage

- **Types Étude, Étendu, Essai, Poche, Buisson** : dos carré collé non cousu, colle PUR, mors collé rainé (recto et verso).
- **Type Odyssée** : dos cousu collé, mors collé rainé (recto et verso).

4.5 Conditionnement

Mise sous film : à l'unité.

Caisse carton double cannelure de 10 kg maximum, de taille préconisée de 31 × 22 × 25 cm, avec indication sur chaque carton de la nature du contenu (titre + référence) et de la quantité conditionnée. Joindre par ailleurs un état de colisage.

Livraison : se référer au CCAP.

5. Transmission des éléments techniques pour l'impression

L'acheteur transmet en annexe du bon de commande :

- Le fichier PDF de l'ouvrage, ;
- La fiche technique descriptive ;
- Le descriptif de la production à réaliser.

6. Délais de réalisation / validation

Le titulaire transmet à l'acheteur dans les 5 jours ouvrés maximum, à compter de la transmission par l'acheteur du bon de commande, une demande de Bon à tirer (BAT) :

- Dans le cas d'une **impression numérique** : BAT sous forme de numéro zéro (une épreuve de la couverture et de l'intérieur coupé au format, non reliée sur le papier et la machine du tirage), envoyé par voie postale ;
- Dans le cas d'une **impression offset** : BAT numérique sous forme de fichier PDF, envoyé par mail ou serveur.

L'acheteur valide par voie écrite (mail ou tout autre moyen traçable) le BAT avant toute mise en production.

Le titulaire procède à la livraison des ouvrages dans un délai maximum de 10 jours ouvrés pour les impressions numériques et 15 jours ouvrés pour les impressions offset, à compter de la validation par l'acheteur du BAT.

7. Protection de l'environnement

7.1 Papiers et supports imprimables

Le titulaire s'assure de la qualité environnementale des papiers et supports imprimables, notamment de la traçabilité de leur provenance. Sauf demande contraire de l'acheteur, il utilise par défaut des papiers et supports répondant, par ordre de priorité décroissant, aux caractéristiques suivantes :

1. Papier recyclé ;
2. Papier éco-labellisé (Écolabel européen, NF Environnement, Ange Bleu ou équivalent) ;
3. Papier certifié issu de forêts gérées durablement (FSC, PEFC ou équivalent).

7.2 Encres et toners

Le titulaire utilise des encres permettant de limiter l'émission de composés organiques volatils (COV) et des toners contenant le moins de substances toxiques possible. Il privilégie les encres à base aqueuse ou végétale et les toners écolabellisés (Écolabel européen, NF Environnement ou équivalent). Il transmet, à la demande de l'acheteur, tout justificatif attestant du caractère écoresponsable des encres et toners utilisés.